

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'Enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives**

**A.Gt 09-06-2004**

**M.B. 04-02-2005**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu les articles 55 et suivants des lois coordonnées sur la comptabilité de l'Etat;

Vu le décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en oeuvre de discriminations positives, tel que modifié par le décret du 27 mars 2002;

Vu le décret du 17 décembre 2003 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2004;

Vu l'arrêté royal du 11 décembre 1995 relatif au contrôle administratif et budgétaire;

Vu la proposition de répartition arrêtée par la Commission des discriminations positives en date du 28 avril 2004;

Vu l'avis de l'Inspection des Finances, donné le 8 juin 2004;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 10 juin 2004;

Sur la proposition du Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E. et du Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Un subside global de six cent soixante et un mille neuf cent quatre vingt huit euros (661.988 EUR) à charge du crédit inscrit à l'allocation de base 01.06 du programme d'activités 90 de la division organique 52 est alloué aux Pouvoirs organisateurs des établissements ou implantations du réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné reconnu en discriminations positives.

**Article 2.** - Le subside visé à l'article 1<sup>er</sup> est destiné à couvrir les dépenses de fonctionnement et d'équipement reprises en annexe.

**Article 3.** - Le subside est réparti entre les établissements ou implantations énumérées ci-après conformément au tableau de synthèse présenté par la Commission des discriminations positives :



Etablissement bénéficiaire	Adresse siège ou de l'implantation	CP	Localité	Equip. - Fct. En euros
INSTITUT DOMINIQUE PIRE	RUE DE LENGLENTIER 6-14	1000	BRUXELLES	15.500,00 €
INSTITUT SAINT-LOUIS	RUE DU MARAIS 113	1000	BRUXELLES	38.445,00 €
COLLEGE LA FRATERNITE	RUE DE MOLENBEEK 173	1020	BRUXELLES	18.000,00 €
CENTRE SCOLAIRE SAINTE-MARIE LA SAGESSE	CHAUSSÉE DE HAECHT 164	1030	SCHAERBEEK	17.109,00 €
INSTITUT DE LA SAINTE-FAMILLE D'HELMET	RUE CHAUMONTEL 5	1030	SCHAERBEEK	20.328,00 €
INSTITUT TECHNIQUE CARDINAL MERCIER - NOTRE-DAME DU SACRECOEUR	BOULEVARD LAMBERMONT 17	1030	SCHAERBEEK	19.500,00 €
CENTRE SCOLAIRE SAINT-MICHEL (APAJ)	BOULEVARD SAINT-MICHEL 24 Implantation : chaussée de Haecht 146	1040	ETTERBEEK	4.200,00 €
INSTITUT SAINT-JOSEPH D'ETTERBEEK - Section ATELIER MAROLLIEN	RUE FELIX HAP 14 Implantation : rue des Alliés 315 à 1190 Forest	1040	ETTERBEEK	12.298,52 €
CENTRE SCOLAIRE EPERONNIERS-MERCELIS	RUE MERCELIS 36 Implantations : siège et rue de l'Etuve 56 à 1000 Bruxelles	1050	IXELLES	19.069,00 €
INSTITUT DES FILLES DE MARIE	RUE THEODORE VERHAEGEN 6	1060	SAINT-GILLES	22.000,00 €
INSTITUT SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE	RUE MORIS 19 Implantation : siège	1060	SAINT-GILLES	10.200,00 €
INSTITUT DE LA PROVIDENCE	RUE HABERMAN 27	1070	BRUXELLES (ANDERLECHT)	11.295,00 €
INSTITUT NOTRE-DAME	RUE DE FIENNES 66	1070	BRUXELLES (ANDERLECHT)	27.055,00 €
CAMPUS SAINT-JEAN	CHAUSSÉE DE NINOVE 136	1080	MOLENBEEK-SAINTE-JEAN	13.440,78 €
INSTITUT DES URSULINES	AVENUE DU SIPPELBERG 10	1080	MOLENBEEK-SAINTE-JEAN	28.000,00 €
CENTRE SCOLAIRE DES DAMES DE MARIE-HAECHT-PHILOMENE-LIMITE	CHAUSSÉE DE HAECHT 68	1210	SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	47.515,00 €
CENTRE SCOLAIRE SAINT-LOUIS - Implantation Amercoeur	RUE A. MAGIS 20 Implantation : rue Basse-Wez 85	4020	LIEGE	15.000,00 €
DOA SAINT-LOUIS - Implantation Amercoeur	RUE A. MAGIS 20 Implantation : rue Basse-Wez 85	4020	LIEGE	9.200,00 €
DEGRE D'OBSERVATION NOTRE DAME SAINT LAMBERT SAINT LAURENT	RUE ELISA DUMONCEAU 75	4040	HERSTAL	11.500,00 €
COLLEGE SAINT-MARTIN - ISM PAIRAY	RUE DE LA PROVINCE 101 Implantation : rue du Chêne 347	4100	SERAING	15.500,00 €
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SAINTE-MARIE	RUE COCKERILL 148 Implantations : rue Cockerill	4100	SERAING	26.000,00 €



Etablissement bénéficiaire	Adresse siège ou de l'implantation	CP	Localité	Equip. - Fct. En euros
	148 et rue de la Glacière 39			
INSTITUT SAINTE CLAIRE	RUE SECHEVAL 32	4800	VERVIERS	27.644,00 €
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE NOTRE-DAME	RUE DE LA SCIENCE 52	6000	CHARLEROI	12.230,00 €
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DES AUMONIERES DU TRAVAIL	GRAND'RUE 185	6000	CHARLEROI	15.000,00 €
COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DES AUMONIERES DU TRAVAIL	GRAND'RUE 185 Implantation : rue Jules Destrée 69	6000	CHARLEROI	7.000,00 €
INSTITUT SAINT-JOSEPH	BOULEVARD DE L'YSER 12 Implantation : rue Pige au Croly 37	6000	CHARLEROI	7.000,00 €
CENTRE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH NOTRE-DAME	RUE STRIMELLE, 1	6040	JUMET	14.554,70 €
LYCEE MIXTE FRANCOIS DE SALES (G et T)	RUE DES VALLEES 18 Implantations : siège et Place des Haies 10A	6060	GILLY	26.000,00 €
INSTITUT SAINTE MARIE	RUE DE L'ENSEIGNEMENT 1 Implantations : siège, rue des Sœurs 5 à 6141 Forchies-La-Marche et rue Julien Durand 58 à 6031 Monceau-Sur-Sambre	6140	FONTAINE-L'EVEQUE	12.850,00 €
INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SAINTE MARIE	RUE VANDERVELDE 49 Implantations : siège, rue Jules Destrée 3 et boulevard du Midi 161	6141	FONTAINE-L'EVEQUE	14.722,00 €
COLLEGE SAINT PIE X	RUE LLOYD GEORGES 15	6200	CHATELINEAU	10.410,00 €
INSTITUT SAINTE MARIE	PLACE D'ARENBERG 20 - Implantations : siège et rue des Chasseurs 82	6200	CHATELINEAU	17.930,00 €
COMMUNAUTE EDUCATIVE SAINT JEAN BAPTISTE	RUE DU COLLEGE 27 Implantation : rue des Dames 5 à Wanfercée-Baulet	5060	SAMBREVILLE (TAMINES)	7.200,00 €
CENTRE SCOLAIRE DON BOSCO	RUE GRANDE 21 Implantation : rue de Mons 2 à 7011 Ghlin	7380	QUIEVRAIN	12.000,00 €
INSTITUT SAINT JOSEPH DOA	RUE GUSTAVE BOEL 55	7100	LA LOUVIERE	12.871,00 €
INSTITUT SAINT-FERDINAND	AVENUE DU MARECHAL FOCH 824	7012	JEMAPPES	6.790,00 €
INSTITUT DU SACRE-COEUR	RUE DES DAMES 77	7080	FRAMERIES	7.770,00 €
INSTITUT SAINTE THERESE	GRAND'RUE 79 Implantation : rue de Bouvy 35 à 7100 LA LOUVIERE	7170	MANAGE	8.000,00 €
INSTITUT TECHNIQUE SAINT JOSEPH - Implantation de La Louvière	RUE GUSTAVE BOEL 23	7100	LA LOUVIERE	9.600,00 €
INSTITUT SAINT-HENRI	RUE DU COMMERCE 21 Implantation : rue de l'Eglise	7780	COMINES	4.250,00 €



Etablissement bénéficiaire	Adresse siège ou de l'implantation	CP	Localité	Equip. - Fct. En euros
	6 à 7783 Bizet			
<b>TOTAL</b>				<b>634.977,00 €</b>
Etablissement sortant	Adresse siège ou de l'implantation	CP	Localité	Equip. - Fct. En euros
INSTITUT SAINTE MARIE SAINT ANTOINE	RUE EMILE FERON 9	1060	SAINT-GILLES	6.875,00 €
COLLEGE ROI BAUDOUIIN	AVENUE FELIX MARCHAL 62	1030	SCHAERBEEK	2.562,00 €
CENTRE SCOLAIRE ST VINCENT DE PAUL - ENFANT JESUS	CHAUSSEE DE VLEURGAT 55	1050	IXELLES	2.281,00 €
CENTRE SCOLAIRE DON BOSCO	RUE GRANDE 21 Implantation : siège	7380	QUIEVRAIN	4.052,00 €
INSTITUT SAINT-CHARLES	RUE PONT A LA FAULX 66 Implantation : rue de Blaton 31 ("Bizet")	7600	PERUWELZ	2.000,00 €
INSTITUT SAINT JEAN BAPTISTE DE LA SALLE	RUE MORIS 19 Implantation : rue de la Couronne 105 à 1050 Ixelles	1060	SAINT-GILLES	997,00 €
INSTITUT SAINTE-THERESE	GRAND'RUE 79 Implantation : siège	7170	MANAGE	2.437,00 €
COLLEGE TECHNIQUE DES AUMONIERES DU TRAVAIL	GRAND'RUE 185 Implantation : siège	6000	CHARLEROI	2.638,00 €
INSTITUT STE MARIE	RUE COCKERILL 148 Implantation : rue A. De Lexhy à Jemeppe	4101	SERAING	3.062,00 €
INSTITUT STE MARIE	RUE DE L'ENSEIGNEMENT 1 Implantation : rue du Beau Site 28 à 6032 Mont-sur-Marchienne	6141	FONTAINE-L'EVEQUE	107,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>27.011,00 €</b>

**Article 4.** - Les subventions inférieures ou égales à cinq mille euros sont liquidées en une seule tranche à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2004.

**Article 5.** - Les subventions supérieures à cinq mille euros sont liquidées en deux tranches respectivement de 80 % et 20 % au 1<sup>er</sup> septembre 2004 et 1<sup>er</sup> janvier 2005.

**Article 6.** - Au terme des activités prévues et au plus tard pour le 30 septembre 2005, le Pouvoir organisateur adresse un rapport d'activités à la Commission des discriminations positives.

**Article 7.** - Le Pouvoir organisateur tient à la disposition du service de la Vérification de la Communauté française, pendant une durée de cinq ans, une comptabilité séparée, reprenant le compte détaillé des recettes et des dépenses accompagné de toutes les pièces originales justificatives indiquées chronologiquement.

**Article 8.** - Le Pouvoir organisateur est tenu de rembourser à la Communauté française tout montant non utilisé ainsi que toute dépense non conforme au descriptif repris en annexe ou pour laquelle les justificatifs sont couverts par une autre



subvention.

**Article 9.** - Le Ministre ayant l'Enseignement secondaire dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 9 juin 2004.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**

N°: 120 **DEGRE D'OBSERVATION NOTRE DAME SAINT LAMBERT SAINT LAURENT**

rue Elisa Dumonceau, 75

4040 Herstal

TEL: 04/264.41.78

TEL EXT:

FAX: 04/264.15.36

**DIRECTION:** Monsieur Michel Vanstalle

**TITRE:** Directeur

**MONTANT ALLOUE:** 11.500,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

<b>ACTIONS</b>	<b>PRIX</b>
<b>1 Aménagement d'une bibliothèque</b>	<b>3.900,00</b>
1 achat de mobilier et de rayonnage	3.000,00
2 achat de livres et d'ouvrages de référence	900,00
Total des moyens:	<b>3.900,00</b>
<b>2 Aménagement d'une salle de projection</b>	<b>5.800,00</b>
1 achat d'une armoire mobile	600,00
2 achat de DVD et de cassettes	300,00
3 remise en état d'un auditoire de musique en local de projection adapté	1.800,00
4 achat de mobilier pour la salle de projection	3.100,00
Total des moyens:	<b>5.800,00</b>
<b>3 Ludothèque - Cybermédia</b>	<b>1.800,00</b>
1 achat de jeux de société	300,00
2 achat d'une armoire de rangement	1.200,00
3 achat de logiciels ludiques, documentatifs ou éducatifs	300,00
Total des moyens:	<b>1.800,00</b>
	<b>11.500,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



## LIBRE SUBVENTIONNE

N°: 123 **COMMUNAUTE EDUCATIVE SAINT JEAN BAPTISTE - implantation de Wanfercée-Baulet**

rue du Collège, 27

5060

Tamines

TEL: 071/77.11.07

TEL EXT:

FAX: 071/74.19.71

DIRECTION: Madame Marianne DENIS

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: 7.200,00

SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
1 Activités culturelles (participation et transport)	5.200,00
1	5.200,00
Total des moyens:	5.200,00
2 Engagement d'un animateur de cirque	2.000,00
1	2.000,00
Total des moyens:	2.000,00
	7.200,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

**LIBRE SUBVENTIONNE**

N°: 92 **COLLEGE SAINT MARTIN-ISM PAIRAY - IMPLANTATION RUE DE CHENE**

rue de la Province 101

4100 SERAING

TEL: 04/337.04.96

TEL EXT:

FAX: 04/336.68.33

DIRECTION: Jacques SAIVE

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 15.500,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Acquisition d'ordinateurs pour le projet ELSA</b>	<b>4.000,00</b>
1 achat d'ordinateurs	4.000,00
Total des moyens:	4.000,00
<b>2 Installation de douches (Sportzone)</b>	<b>10.000,00</b>
1	10.000,00
Total des moyens:	10.000,00
<b>3 Part patronale PTP (1)</b>	<b>1.500,00</b>
1	1.500,00
Total des moyens:	1.500,00
	<b>15.500,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE





**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 122 **COLLEGE SAINT PIE X**

rue Lloyd Georges, 15

6200 Chatelineau

TEL: 071/38.38.48

TEL EXT:

FAX: 071/38.93.23

DIRECTION: Monsieur Paul Timmermans

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 10.410,00

## SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement des lieux et des abords</b>	<b>8.500,00</b>
1 aménagement d'un préau	2.500,00
2 pose de carrelages sur les murs	1.500,00
3 installation de bancs et de tables dans la cour	1.500,00
4 aménagement d'une porte donnant sur l'extérieur	1.500,00
5 finition d'un mur d'escalade	1.500,00
Total des moyens:	8.500,00
<b>2 Aménagement de la médiathèque</b>	<b>1.910,00</b>
1 achat de livres, de BD, de jeux de société	1.910,00
Total des moyens:	1.910,00
	<b>10.410,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**

N°: 111 COLLEGE ROI BAUDOIN

avenue Félix Marchal, 62

1030 Schaerbeek

TEL: 02/734.95.16

TEL EXT:

FAX: 02/732.13.25

DIRECTION: Monsieur François Ska

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 2.562,00

## SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Achat de mobilier scolaire</b>	<b>1.322,00</b>
1 achat de tableaux, de tables et de chaises	1.322,00
Total des moyens:	1.322,00
<b>2 Part patronale PTP (1)</b>	<b>1.240,00</b>
1	1.240,00
Total des moyens:	1.240,00
	<b>2.562,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**

N°: 57 COLLEGE LA FRATERNITE

rue de Molenbeek, 173

1020 BRUXELLES

TEL: 02/426.71.14

TEL EXT:

FAX: 02/421.68.59

DIRECTION: Monsieur Marc HASTRAIS

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 18.000,00

## SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation - rue de Laeken</b>	<b>14.000,00</b>
1 achat et installation d'ordinateurs	2.500,00
2 achat de livres	2.000,00
3 achat de mobilier scolaire	5.000,00
4 part patronale PTP (3)	4.500,00
Total des moyens:	14.000,00
<b>2 Implantation Chaussée d'Anvers</b>	<b>4.000,00</b>
1 achat de mobilier scolaire	4.000,00
Total des moyens:	4.000,00
	<b>18.000,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 112 **CENTRE SCOLAIRE SAINT VINCENT DE PAUL-ENFANT-JESUS**

Chaussée de Vleurgat, 55

1050 Bruxelles

TEL: 02/648.10.70

TEL EXT:

FAX: 02/644.28.92

DIRECTION: Madame A. Tuypens

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: 2.281,00

SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Achat de mobilier scolaire</b>	<b>2.281,00</b>
1 achat de tables, de chaises et de tableaux tryptiques	2.281,00
Total des moyens:	<b>2.281,00</b>
	<b>2.281,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**

N°: 78 **CENTRE SCOLAIRE SAINT-MICHEL - IMPLANTATION  
PROFESSIONNELLE**

Boulevard Saint Michel, 24

1040 BRUXELLES

TEL: 02/739.34.15

TEL EXT:

FAX: 02/739.34.26

DIRECTION: Monsieur Marc Bourdoux

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 4.200,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Mur d'escalade - entretien et matériel</b>	<b>700,00</b>
1 pose d'une couverture en polycarbonate (toit du mur) et achat de baudriers, de cordes	700,00
Total des moyens:	700,00
<b>2 Achat pour le laboratoire de mesure</b>	<b>1.000,00</b>
1 pieds à coulisse, figures géométriques, volumes géométriques transparents, cube démontable, volume identique, masse identique etc.	1.000,00
Total des moyens:	1.000,00
<b>3 Achat de mobilier pour la cantine</b>	<b>1.000,00</b>
1	1.000,00
Total des moyens:	1.000,00
<b>4 Part patronale PTP (1)</b>	<b>1.500,00</b>
1	1.500,00
Total des moyens:	1.500,00
	<b>4.200,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 119 **CENTRE SCOLAIRE SAINT LOUIS - implantation Amercoeur**

rue A Magis, 20

4000

Liège

TEL: 04/349.53.00

TEL EXT:

FAX: 04/344.04.94

DIRECTION: Monsieur Francis Schoebrechts

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **15.000,00**

SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Achat de livres de référence</b>	<b>500,00</b>
1	500,00
Total des moyens:	500,00
<b>2 Achat de livres pour prêt</b>	<b>2.500,00</b>
1	2.500,00
Total des moyens:	2.500,00
<b>3 Matériel et équipement du centre de documentation</b>	<b>3.000,00</b>
1	3.000,00
Total des moyens:	3.000,00
<b>4 Achat de casiers pour les élèves</b>	<b>1.000,00</b>
1	1.000,00
Total des moyens:	1.000,00
<b>5 Aménagement de classes d'intégration</b>	<b>500,00</b>
1 équipement de deux nouveaux locaux d'intégration créés par le cloisonnement d'un grand local	500,00
Total des moyens:	500,00
<b>6 Aménagement de vestiaires et d'un lieu d'accueil</b>	<b>6.000,00</b>
1 aménagement de vestiaires et de douches, ainsi que d'un guichet d'accueil	6.000,00
Total des moyens:	6.000,00
<b>7 Part patronale PTP (1)</b>	<b>1.500,00</b>
1	1.500,00
Total des moyens:	1.500,00
	<b>15.000,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 72 **CENTRE SCOLAIRE SAINT-JOSEPH - NOTRE-DAME**

rue Strimelle, 1

6040 JUMET

TEL: 071/35.32.25

TEL EXT:

FAX: 071/35.46.67

DIRECTION: Monsieur Thierry BAUDOUX

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 14.554,70

## SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
1 Achat de mobilier scolaire	14.554,70
1 achat de chaises et de bancs	14.554,70
Total des moyens:	14.554,70
	14.554,70

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 60 **CENTRE SCOLAIRE SAINTE-MARIE - LA SAGESSE**

chaussée de Haecht, 164

1030 BRUXELLES

TEL: 02/240.18.12

TEL EXT:

FAX: 02/240.18.14

DIRECTION: Madame Béatrice van de PUT

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: **17.109,00**

SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement de la médiathèque</b>	<b>3.847,00</b>
1 installation d'une alarme	2.847,00
2 matériel didactique	1.000,00
Total des moyens:	<b>3.847,00</b>
<b>2 Projet interréseaux-interniveaux (ancienne ZEP)</b>	<b>984,00</b>
1 coordination de projets, frais administratifs, animations à la lecture, activités sportives, contacts école-famille etc.	984,00
Total des moyens:	<b>984,00</b>
<b>3 Aménagement d'un local-cave</b>	<b>11.828,00</b>
1 travaux	1.489,00
2 électricité - cablage réseau	1.971,00
3 achat de mobilier scolaire	8.368,00
Total des moyens:	<b>11.828,00</b>
<b>4 Entretien du système d'alarme</b>	<b>450,00</b>
1	450,00
Total des moyens:	<b>450,00</b>
	<b>17.109,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE





**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 51 **CENTRE SCOLAIRE EPERONNIERS-MERCELIS**

rue Mercelis, 36

1050

BRUXELLES

TEL: 02/512.60.98

TEL EXT:

FAX: 02/512.18.53

DIRECTION: Monsieur Guy VANDEN BEMDEN

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 19.069,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

<b>ACTIONS</b>	<b>PRIX</b>
<b>1 Implantation de la rue Mercelis</b>	<b>12.769,00</b>
1 aménagement de la cour de récréation (achat de filets de ballons et adaptation de la clôture)	4.864,00
2 sécurisation par un système de contrôle des entrées et des sorties	2.755,00
3 pose d'un film anti-réverbération et mise en peinture	3.650,00
4 activités culturelles et sportives (participation et transport)	1.500,00
<b>Total des moyens:</b>	<b>12.769,00</b>
<b>2 Implantation de la rue de l'étuve</b>	<b>6.300,00</b>
1 achat de matériel informatique	5.700,00
2 achat de fauteuils pour l'espace convivial	600,00
<b>Total des moyens:</b>	<b>6.300,00</b>
	<b>19.069,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 59 **CENTRE SCOLAIRE DES DAMES DE MARIE**

chaussée de Haecht, 68

1210 BRUXELLES

TEL: 02/217.67.47

TEL EXT:

FAX: 02/218.73.66

DIRECTION: Monsieur Jean-Jacques Montignies

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 47.515,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement d'un centre multi-média</b>	<b>37.500,00</b>
1	37.500,00
Total des moyens:	37.500,00
<b>2 Part patronale PTP (2)</b>	<b>2.440,00</b>
1	2.440,00
Total des moyens:	2.440,00
<b>3 Projet interréseaux et interniveaux (ancienne ZEP)</b>	<b>7.575,00</b>
1 coordination des projets, frais administratifs, animations à la lecture, activités sportives, contact école-famille etc.	7.575,00
Total des moyens:	7.575,00
	<b>47.515,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 70 **CENTRE SCOLAIRE DON BOSCO**

rue Grande, 21

7380

QUIEVRAIN

TEL: 065/45.06.20

TEL EXT:

FAX: 065/45.06.22

DIRECTION: Monsieur Claude LEVEAU

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **16.052,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de Quiévrain (phasing-out)</b>	<b>4.052,00</b>
1 embellissement des locaux (peinture, boiseries, portes détruites à remplacer etc.)	2.400,00
2 activités culturelles et sportives (entrées et transport)	652,00
3 part patronale PTP (1)	1.000,00
Total des moyens:	<b>4.052,00</b>
<b>2 Implantation de Ghlin</b>	<b>12.000,00</b>
1 renovation des locaux suite à des dégradations	5.000,00
2 lutte contre le vol : renforcement des fenêtres (volets)	4.000,00
3 sorties culturelles et sportives (entrées et transport)	1.500,00
4 part patronale PTP (1)	1.500,00
Total des moyens:	<b>12.000,00</b>
	<b>16.052,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 54 **CAMPUS SAINT JEAN**

Chaussée de Ninove, 136

1080 BRUXELLES

TEL: 02/410.34.00

TEL EXT:

FAX: 02/410.09.56

DIRECTION: Monsieur Pierre LAURENT

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **13.440,78**

## SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de la chaussée de Merchtem</b>	<b>5.825,00</b>
1 sorties culturelles (entrées et transport)	225,00
2 atelier méthode: achat de mobilier et sorties culturelles	600,00
3 achat de livres pour le BCD	5.000,00
Total des moyens:	<b>5.825,00</b>
<b>2 Implantation de la chaussée de Ninove</b>	<b>7.615,78</b>
1 part patronale PTP (1)	1.500,00
2 mobilier pour le BCD	5.000,00
3 sorties culturelles (entrées et transport)	1.115,78
Total des moyens:	<b>7.615,78</b>
	<b>13.440,78</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 73 **LYCEE FRANCOIS DE SALES**

rue des Vallées, 18

6060 GILLY

TEL: 071/41.38.58

TEL EXT:

FAX: 071/42.14.53

DIRECTION: Madame Jacqueline Hardy

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: 26.000,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement de locaux</b>	<b>26.000,00</b>
1 création de classes pour le 1er degré (cloisons, placement de radiateurs, travaux d'électricité, faux plafonds, chassis, mise en peinture et mobilier)	26.000,00
<b>Total des moyens:</b>	<b>26.000,00</b>
	<b>26.000,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 96 **LES AUMONIERES DU TRAVAIL - enseignement technique**

Grand Rue, 185

6000 CHARLEROI

TEL: 071/41.39.39

TEL EXT:

FAX: 071/41.01.04

DIRECTION: Monsieur J. COOPMANS

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 9.638,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de la rue J. Destrée</b>	<b>7.000,00</b>
1 achat de mobilier scolaire	7.000,00
Total des moyens:	7.000,00
<b>2 Implantation de la Grand'rue (phasing-out)</b>	<b>2.638,00</b>
1 aménagement d'un réfectoire (mise en peinture et achat de mobilier)	2.638,00
Total des moyens:	2.638,00
	<b>9.638,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 95 **LES AUMONIERES DU TRAVAIL - enseignement professionnel**

Grand Rue, 185

6000

CHARLEROI

TEL: 071/41.39.39

TEL EXT:

FAX: 071/41.01.04

DIRECTION: Madame Fabienne Evrard

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: 15.000,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>I Aménagement d'un terrain en forum</b>	<b>15.000,00</b>
1 pose de gradin, finition et aménagement périphérique	15.000,00
Total des moyens:	15.000,00
	<b>15.000,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 125 **INSTITUT TECHNIQUE SAINT JOSEPH - implantation de La Louvière**

rue G. Boël, 23

7100 La Louvière

TEL: 064/22.31.47

TEL EXT:

FAX: 064/28.59.71

DIRECTION: Monsieur Philippe MULLIER

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 9.600,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement d'un lieu de convivialité</b>	<b>8.100,00</b>
1 aménagement d'un préau	8.100,00
Total des moyens:	8.100,00
<b>2 Equipement de la bibliothèque et de la ludothèque</b>	<b>1.500,00</b>
1	1.500,00
Total des moyens:	1.500,00
	<b>9.600,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE





**LIBRE SUBVENTIONNE**

N°: 58 **INSTITUT TECHNIQUE CARDINAL MERCIER - NOTRE-DAME DU SACRE COEUR**

Boulevard Lambertont, 17

1030 BRUXELLES

TEL: 02/216.21.97

TEL EXT:

FAX: 02/215.14.78

DIRECTION: Monsieur Patrick Beudelot

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE:

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Installation d'un réseau de caméras</b>	<b>7.500,00</b>
1	7.500,00
Total des moyens:	7.500,00
<b>2 Création d'un lieu de réception</b>	<b>7.500,00</b>
1 place d'une aubette avec un volet et une porte	7.500,00
Total des moyens:	7.500,00
<b>3 Part patronale PTP (3)</b>	<b>4.500,00</b>
1	4.500,00
Total des moyens:	4.500,00
	<b>19.500,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 124 **INSTITUT SAINT JOSEPH - DOA**

rue G. Boel, 55

7100 La Louvière

TEL: 064/22.23.28

TEL EXT:

FAX: 064/26.61.55

DIRECTION: Monsieur Thierry Baudry

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **12.871,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

<b>ACTIONS</b>	<b>PRIX</b>
<b>1 Création d'une école de devoirs</b>	<b>4.450,00</b>
1 aménagement et équipement du local	4.450,00
Total des moyens:	<b>4.450,00</b>
<b>2 Création d'un plateau - 1er degré</b>	<b>4.836,00</b>
1 achat de mobilier	4.836,00
Total des moyens:	<b>4.836,00</b>
<b>3 Création d'une centre de documentation</b>	<b>585,00</b>
1 achat de mobilier et frais d'abonnement	585,00
Total des moyens:	<b>585,00</b>
<b>4 Amélioration du cadre de vie - projet propreté</b>	<b>3.000,00</b>
1 installation de poubelles	2.500,00
2 création d'un jardin aromatique, installation d'un barbecue en brique et de bancs	500,00
Total des moyens:	<b>3.000,00</b>
	<b>12.871,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**

N°: 52 **INSTITUT SAINT JOSEPH D'ETTERBEEK - Section ATELIER  
MAROLLIEN**

rue Félix Hap, 14

1040 BRUXELLES

TEL: 02/735.81.10

TEL EXT:

FAX: 02/732.56.27

DIRECTION: Monsieur JP Timmermans

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 12.298,52

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Part patronale PTP (1)</b>	<b>1.500,00</b>
1	1.500,00
Total des moyens:	1.500,00
<b>2 Rénovation des sanitaires intérieures</b>	<b>10.798,52</b>
1	10.798,52
Total des moyens:	10.798,52
	<b>12.298,52</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 77 **INSTITUT SAINTE-THERESE**

Grand-Rue, 79

7170 MANAGE

TEL: 064/27.87.10

TEL EXT:

FAX: 064/55.88.48

DIRECTION: Monsieur Jean-François PIERET

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **10.437,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de Manage (phasing-out)</b>	<b>2.437,00</b>
1 mobilier pour la salle polyvalente	2.437,00
Total des moyens:	<b>2.437,00</b>
<b>2 Implantation de La Louvière</b>	<b>8.000,00</b>
1 remise en état des locaux	4.000,00
2 équipement du centre de documentation	4.000,00
Total des moyens:	<b>8.000,00</b>
	<b>10.437,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 77 **INSTITUT SAINTE-THERESE**

Grand-Rue, 79

7170                   MANAGE

TEL: 064/27.87.10

TEL EXT:

FAX: 064/55.88.48

DIRECTION: Monsieur Jean-François PIERET

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **10.437,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de Manage (phasing-out)</b>	<b>2.437,00</b>
1 mobilier pour la salle polyvalente	2.437,00
Total des moyens:	<b>2.437,00</b>
<b>2 Implantation de La Louvière</b>	<b>8.000,00</b>
1 remise en état des locaux	4.000,00
2 équipement du centre de documentation	4.000,00
Total des moyens:	<b>8.000,00</b>
	<b>10.437,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 81 **INSTITUT SAINTE-MARIE (Chatelineau)**

Place d'Arenberg, 20

6200 CHATELINEAU

TEL: 071/38.09.39

TEL EXT:

FAX: 071/39.07.56

DIRECTION: Monsieur Albert WARNON

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **17.930,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de la rue des chasseurs</b>	<b>2.500,00</b>
1 achat de livres, de DVD, de cassettes vidéo et de CD	2.500,00
Total des moyens:	2.500,00
<b>2 Implantation de la place d'Arenberg</b>	<b>15.430,00</b>
1 installation d'un système de vidéo-surveillance	15.430,00
Total des moyens:	15.430,00
	<b>17.930,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



## LIBRE SUBVENTIONNE

N°: 74 INSTITUT SAINTE-MARIE

rue de l'Enseignement, 1

6140 FONTAINE-L'EVEQUE

TEL: 071/52.36.59

TEL EXT:

FAX: 071/54.33.31

DIRECTION: Monsieur Daniel Durieu

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 12.957,00

## SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation rue de l'enseignement</b>	<b>7.350,00</b>
1 aménagement et embellissement de la cour et des abords (partie pelouse, clôture)	4.350,00
2 sorties culturelles et sportives (entrées et transport)	3.000,00
Total des moyens:	7.350,00
<b>2 Implantation de la rue des sœurs</b>	<b>1.000,00</b>
1 entretien du terrain de sport, achat de filet et pose d'une clôture	850,00
2 sorties culturelles et sportives (entrées et transport)	150,00
Total des moyens:	1.000,00
<b>3 Implantation de la rue Durand</b>	<b>4.500,00</b>
1 aménagement et embellissement de la cour et de ses abords (revêtement au sol, remise en couleur, remise à neuf du préau etc.)	4.500,00
Total des moyens:	4.500,00
<b>4 Implantation de la rue du beau site (phasing-out)</b>	<b>107,00</b>
1 achat de livres, de jeux et abonnements	107,00
Total des moyens:	107,00
	<b>12.957,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 65 **INSTITUT SAINTE MARIE**

rue Cockerill, 148

4100 SERAING

TEL: 04/330.18.99

TEL EXT:

FAX: 04/330.18.94

DIRECTION: Madame Annie Dengis

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: 29.062,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de la rue Cockerill</b>	<b>17.500,00</b>
1 aménagement de la cour de récréation	12.000,00
2 équipement du BCDR	2.500,00
3 part patronale PTP (2)	3.000,00
Total des moyens:	17.500,00
<b>2 Implantation de la rue de la glacière</b>	<b>8.500,00</b>
1 création d'une infrastructure sportive (suite)	7.000,00
2 part patronale PTP (1)	1.500,00
Total des moyens:	8.500,00
<b>3 Implantation de Jemeppe (phasing-out)</b>	<b>3.062,00</b>
1 aménagement d'un local réfectoire	3.062,00
Total des moyens:	3.062,00
	<b>29.062,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE





**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 121 **INSTITUT SAINTE CLAIRE**

rue Sécheval, 32

4800 Verviers

TEL: 087/59.89.10

TEL EXT:

FAX: 087/31.07.24

DIRECTION: Monsieur André Charlier

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 27.644,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement d'un espace multisport</b>	<b>16.144,00</b>
1 suite des travaux et achat d'équipement sportifs	16.144,00
Total des moyens:	<b>16.144,00</b>
<b>2 Aménagement d'un espace convivial</b>	<b>11.500,00</b>
1 aménagement d'un préau	11.500,00
Total des moyens:	<b>11.500,00</b>
	<b>27.644,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**

N°: 109

**INSTITUT SAINT LOUIS**

113, rue du Marais

1000

Bruxelles

TEL: 02/209.17.11

TEL EXT:

FAX: 02/223.10.62

DIRECTION: Madame Anne Maquet

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE:

38.445,00

SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Création d'un espace multifonctionnel</b>	<b>38.445,00</b>
1 adaptation d'un forum en un espace multifonctionnel visant à susciter des initiatives culturelles ainsi que des réalisations interactives	38.445,00
Total des moyens:	<b>38.445,00</b>
	<b>38.445,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 114 **INSTITUT SAINT JOSEPH - implantation rue Pige au Croly**

Boulevard de l'Yser, 12

6000 Charleroi

TEL: 071/20.72.72

TEL EXT:

FAX: 071/20.72.73

DIRECTION: Monsieur Philippe Anselin

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 7.000,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Achat de matériel</b>	<b>6.000,00</b>
1 équipement de la médiathèque (PC, imprimante, scanner, TV, DVD, lecteur DVD etc.)	4.000,00
2 matériel pédagogique pour la remédiation et les travaux en partenariat (livres, atlas, connexion internet, abonnements, rétroprojecteur, kits pédagogiques, matériel de remédiation etc.)	2.000,00
Total des moyens:	6.000,00
<b>2 Activités culturelles (participation et transport)</b>	<b>1.000,00</b>
1	1.000,00
Total des moyens:	1.000,00
	<b>7.000,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 91 **INSTITUT SAINT JEAN BAPTISTE DE LA SALLE**

rue Moris, 19

1060 BRUXELLES

TEL: 02/537.12.43

TEL EXT:

FAX: 02/538.25.47

DIRECTION: Monsieur Marc Verkoyen

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **11.197,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de la rue Moris</b>	<b>10.200,00</b>
1 mur d'escalade	10.200,00
Total des moyens:	<b>10.200,00</b>
<b>2 Implantation de la rue de la couronne (phasing-out)</b>	<b>997,00</b>
1 remise en état de l'équipement de la salle de sport	997,00
Total des moyens:	<b>997,00</b>
	<b>11.197,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 115 **INSTITUT SAINT HENRI**

rue du commerce, 21

7780 Comines

TEL: 056/55.53.77

TEL EXT:

FAX: 056/55.68.47

DIRECTION: Monsieur Luc Nuttens

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE:  4.250,00

## SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Part patronale PTP (1)</b>	<b>1.500,00</b>
1	1.500,00
Total des moyens:	1.500,00
<b>2 Equipement du BCDR</b>	<b>2.250,00</b>
1 achat de dictionnaires, de jeux, de logiciels, de livres, d'abonnements etc.	1.000,00
2 achat d'équipement informatique	1.250,00
Total des moyens:	2.250,00
<b>3 Sorties culturelles (entrées et transport)</b>	<b>500,00</b>
1	500,00
Total des moyens:	500,00
	<b>4.250,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 117 **INSTITUT SAINT FERDINAND**

avenue Maréchal Foch, 824

7012 Jemappes

TEL: 065/82.22.98

TEL EXT:

FAX: 065/82.26.21

DIRECTION: Monsieur Jean-Bernard Sairy

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 6.790,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Equipement de l'espace rencontre</b>	<b>850,00</b>
1 achat de livres, d'une TV, d'un vidéo et d'un DVD	850,00
Total des moyens:	<b>850,00</b>
<b>2 Sorties culturelles (entrées et transport)</b>	<b>5.000,00</b>
1 pour les trois degrés	5.000,00
Total des moyens:	<b>5.000,00</b>
<b>3 Part patronale PTP (1)</b>	<b>940,00</b>
1	940,00
Total des moyens:	<b>940,00</b>
	<b>6.790,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 116 **INSTITUT SAINT CHARLES - implantation du Bizet**

rue Pont-à-la faulx, 66

7600 Peruwelz

TEL: 067/77.21.35

TEL EXT:

FAX: 067/77.56.63

DIRECTION: Monsieur Alain Delsoir

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: 2.000,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Local polyvalent - espace techno</b>	<b>250,00</b>
1 achat de livres	250,00
Total des moyens:	<b>250,00</b>
<b>2 Sorties culturelles (entrées et transport)</b>	<b>1.750,00</b>
1	1.750,00
Total des moyens:	<b>1.750,00</b>
	<b>2.000,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 62 **INSTITUT NOTRE-DAME**

rue de Fiennes, 66

1070 BRUXELLES

TEL: 02/522.18.73

TEL EXT:

FAX: 02/522.19.10

DIRECTION: Monsieur Claude Piron

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 27.055,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation rue de Fiennes - création d'un espace d'expression et de création</b>	<b>10.055,00</b>
2 matériel vidéo-photo	6.380,00
3 armoire de sécurité	375,00
1 matériel audio	3.300,00
Total des moyens:	10.055,00
<b>2 Implantation rue de Fiennes - remise en état de la salle de sport</b>	<b>5.000,00</b>
1 tracement des lignes	5.000,00
Total des moyens:	5.000,00
<b>3 Implantation de la rue Jorez</b>	<b>12.000,00</b>
1 sécurisation par l'installation d'un système de caméras et de vidéos de surveillance	12.000,00
Total des moyens:	12.000,00
	<b>27.055,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE





**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 71 **INSTITUT DU SACRE-COEUR**

rue des Dames, 77

7080 FRAMERIES

TEL: 065/67.33.82

TEL EXT:

FAX: 065/66.29.16

DIRECTION: Madame Liliane DUFRANNE

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: 7.770,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement des lieux</b>	<b>5.820,00</b>
1 pose de velux	4.533,00
2 aménagement de la cour - pose de bancs	1.287,00
Total des moyens:	5.820,00
<b>2 Sorties culturelles (entrées et transport)</b>	<b>1.950,00</b>
1	1.950,00
Total des moyens:	1.950,00
	<b>7.770,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 55 **INSTITUT DOMINIQUE PIRE**

rue de Lengletier, 6-14

1000 BRUXELLES

TEL: 02/511.53.22

TEL EXT:

FAX: 02/502.77.14

DIRECTION: Monsieur Pierre GREANT

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 15.500,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Achat de livres et de matériel de bibliothèque</b>	<b>5.000,00</b>
1	5.000,00
Total des moyens:	5.000,00
<b>2 Sorties culturelles (entrées et transport)</b>	<b>5.000,00</b>
1	5.000,00
Total des moyens:	5.000,00
<b>3 Aménagement des locaux</b>	<b>4.000,00</b>
1 achat de tables et de chaises pour l'auditoire	4.000,00
Total des moyens:	4.000,00
<b>4 Part patronale PTP</b>	<b>1.500,00</b>
1	1.500,00
Total des moyens:	1.500,00
	<b>15.500,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 63 **INSTITUT DES URSULINES**

avenue du Sippelberg, 10

1080 BRUXELLES

TEL: 02/414.38.95

TEL EXT:

FAX: 02/414.45.09

DIRECTION: Monsieur Paul Gamar

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **28.000,00**

## SYNTHESE DES PROJETS:

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation de la rue J. Debecker</b>	<b>7.000,00</b>
1 achat de publications diverses pour le CD	7.000,00
Total des moyens:	<b>7.000,00</b>
<b>2 Implantation de la rue du Sippelberg</b>	<b>21.000,00</b>
1 aménagement d'un centre multimédia	7.000,00
2 formation des enseignants	6.500,00
3 part patronale PTP (5)	7.500,00
Total des moyens:	<b>21.000,00</b>
	<b>28.000,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 61 **INSTITUT DES FILLES DE MARIE**

rue Théodore Verhaegen, 6

1060 BRUXELLES

TEL: 02/537.99.80

TEL EXT:

FAX: 02/543.34.12

DIRECTION: Monsieur Patrick DEKELVER

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 22.000,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Création de vestiaires</b>	<b>16.000,00</b>
1	16.000,00
Total des moyens:	16.000,00
<b>2 Projet interréseaux-interniveaux (ancienne ZEP)</b>	<b>6.000,00</b>
1 coordination de projets, frais administratifs, animations à la lecture, activités sportives, contacts école-famille etc.	6.000,00
Total des moyens:	6.000,00
	<b>22.000,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 75 **INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SAINTE MARIE**

rue Vandervelde 49

6141 FONTAINE-L'EVEQUE

TEL: 071/52.52.17

TEL EXT:

FAX: 071/52.27.93

DIRECTION: Monsieur Etienne Mustin

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: 14.722,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Implantation du boulevard du midi</b>	<b>4.500,00</b>
1 aménagement d'une aire de stockage pour le matériel des options TQ et P	4.500,00
Total des moyens:	4.500,00
<b>2 Implantation de la rue vandervelde</b>	<b>4.550,00</b>
1 sécurisation du local informatique	1.600,00
2 achat de matériel informatique	2.000,00
3 achat d'une armoire sécurisée	600,00
4 sorties culturelles et sportives (entrées et transport)	350,00
Total des moyens:	4.550,00
<b>3 Implantation de la rue J. Destrée</b>	<b>5.672,00</b>
1 espace de rencontre et d'expression - matériel	4.815,00
2 nettoyage de murs et mise en peinture	857,00
Total des moyens:	5.672,00
	<b>14.722,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 83 **INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE NOTRE-DAME**

rue de la Science, 52

6000 CHARLEROI

TEL: 071/27.05.10

TEL EXT:

FAX: 071/31.54.10

DIRECTION: Monsieur Daniel Sonveaux

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **12.230,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement des locaux</b>	<b>8.000,00</b>
1 installation de filtres anti-réverbération	3.000,00
2 réduction de la réverbération sonore	2.000,00
3 remise à neuf des locaux	1.500,00
4 sécurisation des locaux - installation de caméras	1.500,00
<b>Total des moyens:</b>	<b>8.000,00</b>
<b>2 Sorties culturelles (entrées et transport)</b>	<b>4.230,00</b>
1	4.230,00
<b>Total des moyens:</b>	<b>4.230,00</b>
	<b>12.230,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 110 **INSTITUT DE LA SAINTE FAMILLE D'HELMET**

rue Chaumontel, 5

1030 Schaerbeek

TEL: 02/216.61.81

TEL EXT:

FAX: 02/245.89.27

DIRECTION: Madame Chantal Beckers

TITRE: Directrice

MONTANT ALLOUE: 20.328,00

**SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
1 Sécurité des bâtiments	20.328,00
1 installation de serrures et clés à puces	20.328,00
Total des moyens:	20.328,00
	20.328,00

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil  
et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE



**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 53 **INSTITUT DE LA PROVIDENCE**

rue Haberman, 27

1070 BRUXELLES

TEL: 02/523.01.82

TEL EXT:

FAX: 02/521.67.44

DIRECTION: Monsieur Franco Scardino

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **11.295,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

ACTIONS	PRIX
<b>1 Aménagement et embellissement du local "sport"</b>	<b>2.250,00</b>
1 armoires sécurisées pour le matériel	1.000,00
2 achat de matériel (muscultation et fitness)	1.250,00
Total des moyens:	2.250,00
<b>2 Centre de documentation et d'information</b>	<b>5.000,00</b>
1 achat de livres, de matériel informatique etc.	5.000,00
Total des moyens:	5.000,00
<b>3 Part patronale PTP (2)</b>	<b>3.000,00</b>
1	3.000,00
Total des moyens:	3.000,00
<b>4 Sorties culturelles et sportives (entrées et transport)</b>	<b>1.045,00</b>
1	1.045,00
Total des moyens:	1.045,00
	<b>11.295,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE





**LIBRE SUBVENTIONNE**N°: 113 **DOA SAINT LOUIS - implantation Amercoeur**

rue A Magis, 20

4020

Liège

TEL: 04/349.53.00

TEL EXT:

FAX: 04/344.04.94

DIRECTION: Monsieur Louis Gemenne

TITRE: Directeur

MONTANT ALLOUE: **9.200,00****SYNTHESE DES PROJETS:**

<b>ACTIONS</b>	<b>PRIX</b>
<b>1 Achat de fournitures scolaires</b>	<b>1.400,00</b>
1 achat de manuels, de livres, de cahiers etc. prise d'abonnements	1.400,00
Total des moyens:	<b>1.400,00</b>
<b>2 Aménagement d'un centre de documentation</b>	<b>1.500,00</b>
1 mobilier, aménagement et équipement	1.500,00
Total des moyens:	<b>1.500,00</b>
<b>3 Sorties culturelles et sportives (entrées et transport)</b>	<b>2.800,00</b>
1	2.800,00
Total des moyens:	<b>2.800,00</b>
<b>4 Organisation d'une semaine à thème</b>	<b>2.000,00</b>
1 projet: santé et développement durable	2.000,00
Total des moyens:	<b>2.000,00</b>
<b>5 Part patronale PTP (1)</b>	<b>1.500,00</b>
1	1.500,00
Total des moyens:	<b>1.500,00</b>
	<b>9.200,00</b>

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 juin 2004 octroyant un subside pour l'année scolaire 2004-2005 au réseau de l'enseignement secondaire libre confessionnel subventionné, en application de l'article 12 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations positives.

Le Ministre de l'Enfance chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

